



**PRÉFET  
DU CANTAL**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Communauté de Marcenat

dossier n° DP 015 114 24 S0019

date de dépôt : 29 novembre 2024

demandeur : Mairie, représentée par Ponchet-Passe-mard Colette

pour : remplacements de portes

adresse terrain : 3 place de la mairie, à Marcenat  
(15 190)

**ARRÊTÉ  
de non-opposition à une déclaration préalable  
au nom de l'État**

**Le maire de Marcenat,**

Vu la déclaration préalable présentée le 29 novembre 2024 par Mairie, représentée par Ponchet-Passe-mard Colette demeurant 3 place de la mairie, Marcenat (15 190);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour remplacements de portes ;
- sur un terrain situé 3 place de la mairie, à Marcenat (15 190) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 29 novembre 2024 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisé en date du 02 décembre 2024 (en application de l'article R 423-6 du code de l'urbanisme) ;

Vu l'avis réputé favorable de l'Architecte des Bâtiments de France ;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental des Territoires.

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Marcenat, le

**21 JAN. 2025**

Le maire,



*C. P.*

Colette Ponchet-Passe-mard

Transmis au demandeur le

**21 JAN. 2025**

(à compléter par la mairie)